

le lien



Qu@lia,
notre nouvelle
démarche
qualité !
P.3

Bonne année 2019 !!

Reims habitat vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019 et vous invite à découvrir sa carte de vœux sur sa chaîne YouTube.



Vos 4 représentants pour les 4 prochaines années

Du 23 novembre au 7 décembre 2018, vous avez été plus de 14% à voter pour élire, via internet ou par correspondance, les 4 représentants des locataires au Conseil d'Administration de **Reims habitat**.



RÉSULTATS COMPLETS DES ÉLECTIONS :

Taux de participation :
14,51 % (16,93% en 2014)
1,76% des locataires ont voté par internet.
CNL : 39,39% des voix - 1 siège
CLCV : 25,85% - 1 siège
CGL : 18,99% - 1 siège
AFOC : 15,77% - 1 siège

Suite au dépouillement des votes réalisé sous contrôle d'huissier le 7 décembre 2018, vont vous représenter pendant 4 ans au Conseil d'administration de **Reims habitat**, de gauche à droite sur la photo :

- > M. Alain Royer pour la CGL
- > M. Mohamed Fatis pour la CNL
- > M. Stéphane Inconstant pour l'AFOC
- > M. Christian Wieser pour la CLCV



Appels téléphoniques

En fin d'année 2018, le centre de contact téléphonique de **Reims habitat** a rencontré des problèmes.

Nous sommes désolés pour les difficultés rencontrées pour nous joindre durant cette période et la gêne occasionnée. Depuis le début d'année 2019, le fonctionnement de notre centre de contact est revenu à la normale.

Toute notre équipe est à votre écoute au 03 26 61 79 79 pour vous répondre au mieux.

N°44
JAN. 19

Directeur de la publication : Patrick Baudet
Rédacteur en chef : Domitille Brezun
Rédacteurs : Thibaut Rogier, Marie-Christine Chatel, Alban Stroykowski
Crédits photos : **Reims habitat**
Conception et réalisation : Archiduchesse - Reims
Imprimé sur papier PEFC par Le Reveil de la Marne

Hausse de loyer +1,25%

Le Conseil d'administration de **Reims habitat** a voté une hausse des loyers de + 1,25% à compter du 1^{er} janvier 2019. Vos avis d'échéance de janvier tiendront compte de cette hausse.

Qu@lia, la nouvelle démarche qualité de Reims habitat

Qu@lia, est le fruit d'une démarche participative. « Dès le départ, l'objectif a été de co-construire cette démarche en interne mais aussi avec nos parties prenantes » précise Patrick Baudet, Directeur Général de **Reims habitat**.

Afin que ce nouveau référentiel qualité corresponde aux attentes des clients de **Reims habitat**, des rencontres ont été organisées avec des groupes de locataires et des représentants d'Amicales de locataires pour recueillir leurs souhaits. "Des ateliers autour de la satisfaction clientèle et de l'expérience client leur ont été proposés" ajoute Patrick Baudet. Ces rencontres ont alors permis de pointer les thématiques essentielles aux yeux des clients de **Reims habitat** (logement et cadre de vie, supports de contact et d'informations, qualité et richesse des échanges **Reims habitat** - client, etc.). Cette démarche participative menée avec les collaborateurs et les clients de **Reims habitat** a donc permis d'aboutir à la rédaction de **9 thématiques déclinées en engagements**. Ceux-ci sont liés à des promesses qualité détaillant leur mise en œuvre opérationnelle et quotidienne par les collaborateurs de **Reims habitat** :

1 VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT EN LOCATION

- Nous facilitons votre recherche et réalisons pour vous votre demande d'APL si vous y avez droit.

2 VOUS EMMÉNAGEZ SEREINEMENT DANS VOTRE LOGEMENT

- Votre logement a fait l'objet de différents contrôles avant votre emménagement.
- Nous vous fournissons tous les documents destinés à faciliter votre installation et la vie dans votre logement, et nous assurons que tout se passe bien.

3 VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME DANS VOTRE LOGEMENT

- Nous répondons à vos demandes de manière réactive et vous tenons informés des actions entreprises. En cas de désaccord, nous vous proposons un dispositif interne de médiation.

4 VOUS ATTENDEZ UNE INTERVENTION DE QUALITÉ

- Vous participez à l'évaluation de nos prestataires et nous les contrôlons tout au long de l'année.

5 VOTRE CADRE DE VIE EST IMPORTANT

- Les prestations de nettoyage de votre résidence et d'entretien des espaces verts sont respectueuses de l'environnement et font l'objet de contrôles réguliers.

6 VOUS ÊTES INFORMÉS ET VOTRE AVIS EST PRÉCIEUX

- Lorsque des travaux sont prévus dans votre résidence, nous vous en informons au préalable.
- Afin d'améliorer nos prestations et pour répondre au mieux à vos attentes, nous réalisons des enquêtes de satisfaction.

7. VOUS ÊTES CONFRONTÉS À DES PROBLÈMES DE SANTÉ, DE HANDICAP ?

- Nous favorisons votre maintien à domicile ou vous accompagnons pour que vous disposiez d'un logement adapté à l'évolution de votre santé.

8 DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

- Nous vous accompagnons en cas de difficultés financières.

9 VOUS DÉMÉNAGEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ

- Avant votre déménagement, vous bénéficiez de nos conseils pour quitter votre logement en toute tranquillité.

Après plus d'un an de co-construction, le référentiel qualité Qu@lia est opérationnel au sein de **Reims habitat**. Référentiel ambitieux dont l'objectif est l'amélioration perpétuelle de votre satisfaction client. Un référentiel validé par l'AFNOR Certification en septembre 2018 et qui sera audité chaque année.

Qu@lia est devenue la nouvelle référence en matière de qualité de service pour l'Office, ses collaborateurs et ses prestataires. Ceux-ci ont donc été invités à adopter et signer la Charte Engagement Qualité des Prestataires le 21 novembre 2018.



Innovation numérique Sésame, le nouvel espace client de Reims habitat

Afin de faciliter les démarches de ses clients et leur permettre d'être connectés à leur compte client quand ils le souhaitent, **Reims habitat** propose depuis juin 2018 "Sésame: votre espace client à portée de main". En 6 mois, déjà plus de 1900 inscrits.

CINQ SMARTPHONES À GAGNER

A l'occasion du lancement de Sésame, cinq smartphones étaient à gagner via un jeu concours gratuit. Pour y participer, chaque client devait avoir téléchargé l'application Sésame sur l'Apple store ou sur Google Play ou s'être inscrit à Sésame via le site internet de **Reims habitat**. Ainsi, la première, la cinquantième, la centième, la cinq centième et la millième personne s'étant inscrites à Sésame gagnaient un smartphone. La remise des lots aux gagnants a eu lieu le 20 novembre 2018

LA DÉMATÉRIALISATION DES AVIS DE LOYER

A compter de janvier 2019, dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise et afin de contribuer à une consommation de papier raisonnée, **Reims habitat** n'enverra plus l'avis d'échéance papier (sauf avis contraire de leur part), à ses clients en prélèvement automatique et ceux déjà inscrits sur Sésame, mais les informera par mail ou SMS de la mise en ligne de l'avis de loyer dans leur espace client. Progressivement, cette démarche se fera pour l'ensemble des clients.

Avec Sésame, les clients de **Reims habitat** peuvent facilement accéder aux informations de leur contrat de location, mettre à jour leurs données personnelles (attestation d'assurance, composition familiale, numéro de téléphone...), télécharger leurs quittances de loyer et leurs avis d'échéance ou encore payer leur loyer. Prochainement, ils pourront également saisir en ligne leurs demandes, en suivre l'état d'avancement et télécharger leurs avis de régularisation de charges.

UNE INSCRIPTION EN QUELQUES CLICS

Les clients de **Reims habitat** peuvent facilement et rapidement se connecter à leur nouvel Espace client. Depuis un ordinateur ou une tablette : les clients de **Reims habitat** accèdent à Sésame depuis le site internet www.reims-habitat.fr, en cliquant sur le bouton en page d'accueil en bas à gauche "Je consulte mon compte locataire". Depuis leur smartphone : l'application Sésame est disponible en téléchargement gratuit sur Google Play et sur l'Apple Store. En 6 mois, Sésame compte plus de 1900 inscrits montrant ainsi l'engouement pour ce nouvel outil numérique.

MIEUX ACCOMPAGNER LE CLIENT DANS SA RELATION AVEC REIMS HABITAT

Afin d'accompagner les personnes moins à l'aise avec le numérique, **Reims habitat** a fait appel à deux personnes en Service Civique qui interviennent au Siège et en Agences de proximité de **Reims habitat**. Elles ont pour mission de présenter Sésame et ses fonctionnalités aux clients, de les aider à s'inscrire si besoin et de répondre à leurs questions pour qu'ils puissent ainsi pleinement utiliser et profiter de leur nouvel Espace Client.



Nouveau Programme de Renouvellement Urbain à Reims

Dans les quartiers Croix-Rouge, Orgeval, Europe et Châtillons, la fin d'année 2018 a été rythmée par les réunions publiques, organisées par le Grand Reims, la Ville de Reims et les trois bailleurs rémois, pour présenter aux habitants le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) à venir sur leurs quartiers.

Ces réunions ont donc permis d'échanger avec les habitants sur le programme des travaux, un planning prévisionnel de réalisation et les coûts de ces opérations. En tout, sur ces 4 quartiers rémois, 365 millions d'euros vont être investis par la communauté urbaine du Grand Reims, la Ville de Reims, **Reims habitat**, le Foyer Rémois et Plurial Novilia pour améliorer le cadre de vie des habitants.

DES MAISONS DU PROJET POUR VOUS INFORMER

Si vous habitez ces quartiers, que vous souhaitez vous informer sur ces programmes ou participer à la co-construction de ces projets urbains d'envergure, vous pouvez vous rendre dans les Maisons du projet créées dans chaque quartier concerné.

Ainsi, pour le quartier Orgeval, rendez-vous à la Mairie de proximité située 7 Place de Fermat tous les lundis de 14h à 16h et les jeudis de 10h à 12h.



Pour le quartier Croix-Rouge Université, rendez-vous à la Mairie de proximité située 1bis avenue du Général Bonaparte tous les lundis et mercredis de 14h à 16h.

Pour le quartier Europe, rendez-vous à la Mairie de proximité située 3bis Place Jean Moulin tous les mardis et vendredis de 10h à 12h.



Le 20 décembre 2018, le lancement officiel du NPRU à Reims a été acté par la signature de la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain de ces quartiers. Cette signature s'est faite, entre autres, en présence de Julien Denormandie, Ministre chargé de la ville et du logement, Olivier Klein, Président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims, Arnaud Robinet, Maire de Reims et les représentants des bailleurs rémois.



Enquête de satisfaction annuelle

Chaque année, **Reims habitat** vous transmet une enquête pour mesurer votre satisfaction.

En octobre 2018, un échantillon représentatif de 1100 personnes a été consulté pour moitié par mail et pour l'autre moitié par téléphone. Les premiers résultats montrent que vous êtes **80,2%** à nous témoigner votre confiance et **79,5%** à être satisfait de nos prestations.

Après une baisse significative l'an dernier, ces indicateurs connaissent une hausse.

Cette tendance valorise les actions entreprises par **Reims habitat** pour améliorer votre niveau de satisfaction : nouvel espace client Sésame, nouvelle démarche qualité Qu@lia co-construite avec vous et mise en œuvre depuis quelques mois, etc.

L'objectif de **Reims habitat** est bien évidemment d'améliorer continuellement votre satisfaction. De nouveaux projets allant dans ce sens vont ainsi voir le jour en 2019.

Dans le prochain Lien, les résultats détaillés de l'enquête vous seront communiqués, ainsi que le plan d'action que nous allons mettre en place pour être toujours au plus près de vos attentes.

Merci à tous ceux qui ont répondu à cette enquête.



Les punaises de lit : mobilisons-nous pour nous en débarrasser !

La punaise de lit est un insecte plat, de couleur brunâtre, de la taille d'un pépin de pomme. Elle ne transmet pas de maladie et peut être observée dans des lieux propres comme insalubres.

Avec l'augmentation des voyages et des brocantes, nous assistons aujourd'hui à une recrudescence des punaises de lit partout dans le monde.

COMMENT SAVOIR S'IL Y A DES PUNAISES DE LIT CHEZ VOUS ?

Quelques indices doivent vous alerter :

- > Vous constatez sur votre peau des piqûres localisées au niveau des jambes, bras, dos, cou. Ces piqûres peuvent vous démanger.
- > Vous observez des petites taches rouges sur vos draps et/ou de petites taches noires sur votre matelas ou vos mobiliers.

Les punaises de lit ne vivent pas sur les humains. Après avoir piqué (en général la nuit), elles vont se cacher dans des endroits à l'abri de la lumière : les pourtours du matelas, le cadre de lit, le fauteuil ou le canapé mais également dans les plinthes, sur les rideaux, derrière le mobilier, dans les fissures de murs ou du sol...

Parce qu'elles se reproduisent vite et qu'elles sont très résistantes, au moindre doute, vous devez nous informer au plus vite.

COMMENT ÉVITER LA PROPAGATION DES PUNAISES DE LIT ?

La prévention est fondamentale pour éviter d'avoir des punaises de lit chez soi et d'en propager chez vos voisins ou proches. Ayez le réflexe d'inspecter les objets récupérés ou d'occasion et de les nettoyer avant de les placer dans votre logement.

Ne rien déposer en bas de votre immeuble et ne rien jeter sans que les objets n'aient été préalablement traités et mis dans des sacs hermétiques. Cela évitera que vos voisins soient infestés à leur tour et vous prémunira d'une récurrence de punaises de lit.

Lors de vos déplacements, inspectez la literie de votre hébergement et à votre retour, vérifiez systématiquement la valise et vos vêtements avant de les ranger.

Comment lutter contre les punaises de lit ?

Première étape indispensable : nous informer au plus vite au 03 26 61 79 79 ou à votre Agence de proximité Reims habitat !

Nous vous proposerons un plan de traitement contre ces insectes. Votre mobilisation sera indispensable pour éradiquer efficacement les punaises de lit. Sans vous, nous n'y arriverons pas. Il est inutile d'acheter des insecticides dans le commerce ou sur internet. Ils sont inefficaces sur les punaises de lit, peuvent les rendre résistantes et sont dangereux pour la santé.



Ce que l'on peut faire soi-même

ASPIRATEUR / NETTOYEUR VAPEUR

Passez 2 fois par jour l'aspirateur ou le nettoyeur vapeur dans les pièces (en particulier les chambres et la literie) et les meubles vidés pour éliminer punaises et oeufs. Après chaque passage de l'aspirateur, jetez le sac dans un sac poubelle hermétiquement fermé. Pour les aspirateurs sans sac, pratiquez de la même manière et nettoyez le contenant après chaque utilisation. Nettoyez également le conduit de l'appareil.

TEXTILES

Par mesure de précaution, les textiles (vêtements, linge de maison, rideaux, housses de canapé, etc.) doivent être :

- > soit lavés à au moins 60° ;
- > soit chauffés une heure à 60° dans un sèche-linge ;
- > soit congelés à -20° durant au moins 72 heures.

Pour éviter la diffusion de punaises dans d'autres pièces de votre appartement ou en cas de nettoyage dans une laverie, veillez à placer vos textiles dans un sac hermétique voire hydrosoluble. Ne secouez pas vos vêtements ni votre literie par la fenêtre.

Une fois le linge traité, le mettre dans un sac plastique hermétiquement fermé. Le linge pourra être à nouveau rangé dans les meubles si aucune punaise n'a été repérée 15 jours ou 1 mois après le traitement.

Les tapis et les rideaux doivent être également nettoyés (par vous ou au pressing) comme le linge.

JETEZ LES MEUBLES TROP INFESTÉS

Canapés, matelas, sommiers...

Attention à ne pas contaminer d'autres sites.

- > Ne pas se débarrasser des matelas ou meubles infestés dans la rue ou dans des « vides-greniers » ; cette pratique déplace l'infestation de punaises sur d'autres sites.
- > Déposez le matériel infesté correctement emballé directement à la déchetterie et prévenez les agents du site de l'infestation de ces équipements.

Préparer son logement en cas d'intervention d'un professionnel

LIT

Mettez le matelas à nu. Enlevez le dessus de lit, les draps, les couvertures, la couette, l'alsès pour permettre le traitement du matelas et du sommier.

Collez du scotch double-face autour du sommier et sur les pieds du lit afin de détecter la présence de punaises.

MEUBLES

Déplacez les meubles à 80 cm du mur pour permettre aux professionnels d'effectuer le traitement. Videz entièrement les meubles pour qu'ils puissent être traités.

LES PUNAISES
NE RÉSISTENT PAS AUX TEMPÉRATURES EXTRÊMES :
ELLES MEURENT À +60°C ET À -20°C



LIEN SOCIAL

Des chargés de cohésion sociale au service des territoires

Depuis plusieurs années, **Reims habitat** a mis en place dans chacune de ses agences un chargé de cohésion sociale (anciennement appelé agent de voisinage). Son rôle : développer la cohésion sociale sur son territoire, en favorisant le lien social, le relationnel entre les habitants d'un même secteur, en s'assurant du respect des règles de vie en collectivité, en étant aussi l'interface avec d'autres entités de **Reims habitat** ou avec les services sociaux, les collectivités, etc. Véritable chef d'orchestre, sa présence est un vrai plus pour le territoire.

Avant tout, pour qu'ils puissent intervenir, il est important que les habitants signalent à **Reims habitat** les incivilités ou troubles anormaux constatés en appelant le centre de relation client au 03 26 61 79 79 ou en se rendant dans leur agence de proximité.

LES CHARGÉS DE COHÉSION SOCIALE POURRONT SELON LES SITUATIONS :

- Rappeler des règles de vie en collectivité comme dans le cas de nuisances sonores : par exemple prévenir ses voisins lorsqu'on organise une fête chez soi, baisser le son de la musique ou de la télévision à partir d'une certaine heure...
- En cas de regroupements dans les parties communes d'une entrée, discuter avec les personnes pour essayer de résoudre la situation.
- Agir en cas de mésentente entre locataires. Leur rôle est alors d'assurer un dialogue entre les personnes afin d'essayer d'arriver à un accord.
- Intervenir sur des problèmes d'hygiène dans un appartement. Ecouter, discuter, sans jugement, avec le locataire concerné pour voir ce qu'il se passe et l'orienter ensuite, quand c'est nécessaire, vers des structures spécifiques.



En dehors des heures d'ouverture de **Reims habitat**, lors de rassemblements dans les parties communes, de troubles de voisinage, d'incivilités ou de dégradations en cours dans un immeuble, les habitants peuvent aussi contacter confidentiellement, du lundi au samedi de 18h à minuit (hors jours fériés), le Dispositif Tranquillité des quartiers au 03 26 61 79 79. Les équipes de ce dispositif, entièrement gratuit pour les locataires, veillent à la tranquillité des habitants sur le patrimoine de **Reims habitat**. Ils peuvent ainsi se rendre sur le lieu du trouble signalé.

Si les actes deviennent violents ou en cas de grosses nuisances, l'appel à la police municipale est recommandé.

ENTREPRISE

Le Centre d'Affaires #58 de Reims habitat s'agrandit

Créé en 2017 par **Reims habitat**, le Centre d'Affaires #58 propose des locaux et une structure mutualisée pour favoriser le développement des entreprises. Initialement situé au 3^{ème} étage de l'immeuble de bureaux #58, le Centre d'affaires #58 propose dorénavant, au 1^{er} étage, de nouveaux bureaux meublés, de 13,6 à 20,55 m², à louer à partir de 228€ TTC par mois.

Le Centre d'affaires #58 propose aux entreprises un cadre de travail fonctionnel et agréable, dans un immeuble moderne. Elles bénéficient d'une salle de réunion partagée, d'un salon d'affaire, d'un espace commun équipé pour leur confort (cafetière, frigo...), d'accès Internet par la fibre, du Wifi, etc. Le #58 offre également un emplacement idéal face à Neoma Business



School, au Campus Universitaire, avec une station de tramway à deux pas ou la Gare Champagne Ardenne TGV de Bezannes à proximité immédiate.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ :
SYLVIE CHÉRU, RESPONSABLE DU SERVICE ÉCONOMIE DES QUARTIERS DE REIMS HABITAT,
AU 06 16 08 88 69 OU SYLVIE.CHERU@REIMS-HABITAT.FR

AGENCE CENTRE-EST



TRAVAUX



Travaux aux 2 et 4 rue de Dijon à Reims

Depuis la mi-novembre 2018, des travaux sur l'éclairage des communs, le remplacement de la porte du hall, la sécurisation des accès : local vélo/landau, caves, cellier et hall sont réalisés dans la résidence des 2 et 4 rue de Dijon à Reims. Ces travaux, qui sont effectués par l'entreprise SEEL, dureront environ 2 mois.

Maîtriser sa consommation d'eau avec l'EcoAppart' Clairmarais

Suite à la régularisation de charges 2017, 19 ménages ayant des consommations d'eau disproportionnées avaient été contactés afin de leur proposer un accompagnement personnalisé et gratuit par les animateurs de l'EcoAppart' Clairmarais. L'objectif était de leur faire découvrir des gestes simples du quotidien qui permettent de maîtriser ou réduire sa facture d'eau.

Afin de continuer cette action, de nouveaux ménages ont été identifiés lors de la dernière régularisation de charges en 2018. Cet accompagnement leur a donc été proposé afin qu'ils bénéficient des précieux conseils personnalisés des animateurs de l'EcoAppart' Clairmarais et qu'ils puissent ainsi faire des économies au profit de leur budget.

Dans ce cadre, un Guide "Comment surveiller facilement votre consommation d'eau" a été conçu. Il délivre des informations sur les compteurs d'eau, le coût de l'eau, des conseils pour identifier le ou les compteurs d'eau de son logement, pour détecter une fuite, etc. Il vient en complément des conseils des animateurs de l'EcoAppart' Clairmarais.

Vous pouvez le découvrir sur la page Facebook de **Reims habitat**.





Les 6 ans de l'EcoAppart' Clairmarais

Le 10 décembre 2018 au Salon Mars de l'Hôtel de Ville de Reims, **Reims habitat** et l'Udaf Marne ont organisé les 6 ans de l'EcoAppart' Clairmarais inauguré en octobre 2012.

Ce moment privilégié a permis de revenir sur la création, par **Reims habitat**, de ce lieu unique à Reims pour apprendre les gestes permettant de faire des économies d'énergies (gaz, électricité, eau, chauffage) à son domicile. Ces six années d'existence ont été riches des nombreuses actions (visites personnalisées, formations techniques, ateliers Recycl'carton, Recycl'textile, événements, etc.) réalisées à l'EcoAppart' Clairmarais par ses animateurs, Marie-Jo et Hervé, qui se sont pleinement appropriés le lieu.

Des usagers et des partenaires de l'EcoAppart' Clairmarais ont également évoqué leurs expériences à l'EcoAppart' et les bienfaits dont ils ont profité suite à ces visites. Depuis sa création en octobre 2012, l'EcoAppart' Clairmarais a accueilli plus de 7300 visiteurs ! Alors faites vite comme eux et prenez rendez-vous avec les animateurs, Hervé et Marie-Jo, au 06 70 23 81 70 et 03 26 77 05 94, pour organiser une visite et profiter de leurs conseils personnalisés !



Visite possible tous les jours de la semaine sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h.

■ L'EcoAppart' Clairmarais

6 rue Hortense Sinzot - 51100 Reims
(accès à l'angle du 64 rue de Courcelles).
03.26.77.05.94 ou 06.70.23.81.70.
ecoappartclairmarais@orange.fr

Suivez son actualité sur sa page Facebook :
EcoAppart' Clairmarais

800 visiteurs au Grain d'Org'



Entre mars et novembre 2018, 882 élèves et 86 habitants du secteur Orgeval à Reims se sont rendus au Grain d'Org', carré de biodiversité créé par **Reims habitat** dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain réalisé sur le quartier et inauguré en mai 2015.

Ce lieu a pour objectif de permettre aux habitants, aux établissements scolaires et associatifs du quartier, d'observer, de découvrir, de comprendre la biodiversité locale (fleurs, plantes ou insectes) et de participer à sa protection, à son développement.

Fêtes de Noël

Le samedi 15 décembre 2018 était placé sous le signe des Fêtes de Noël sur les quartiers Jean Jaurès et Walbaum-Trois Fontaines.

Sur le secteur Jean-Jaurès, une déambulation nocturne en musique, animée par la Batucada des Ritmistas dos Pilly, a débuté à la Maison de quartier Jean-Jaurès Espace Chalet. Petits et grands ont participé à l'illumination de cette parade qui s'est terminée à l'Espace Le Flambeau, en présence du Père Noël !

Sur le secteur Walbaum-Trois Fontaines, le vent glacial n'a pas eu raison des bénévoles et de l'équipe de la Maison de quartier Les Sources. Echassiers, jongleurs, personnages fantastiques, cracheurs de feu..., se sont mêlés dans une déambulation pas comme les autres ! Une ambiance baroque et musicale qui a surpris les habitants avec, au final, des cracheurs de feu au pied des immeubles Walbaum !



Réseau de chauffage

Depuis deux ans, **Reims habitat** mène d'importants travaux sur le secteur Murigny pour moderniser le réseau de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire. 1061 logements ont été concernés par ces travaux qui représentent un investissement de 1,4 millions d'euros pour **Reims habitat**.

Ainsi, auparavant, une seule sous-station distribuait le chauffage et l'eau chaude sanitaire, provenant de la chaufferie collective rémoise, dans les 1061 logements du secteur Murigny (Jugan, Apollinaire, Faivre, Watteau, Gandon, Utrillo et Toulouse Lautrec).

Depuis cet été, des mini sous-stations ont été installées permettant de desservir dorénavant entre 15 et 90 logements. Ce nouveau schéma de production permet de réduire l'inconfort de distribution d'eau chaude sanitaire ou de chauffage que pouvaient avoir plusieurs locataires en bout de réseau. Il permettra également des réglages plus fins et ainsi des économies d'énergies.

Depuis la fin d'année 2018, les secteurs fonctionnent complètement sur les micros sous-station, aussi bien en eau chaude sanitaire qu'en chauffage. Des réglages pour obtenir un fonctionnement le plus efficient possible sont encore nécessaires. Les équipes de **Reims habitat** s'excusent des gênes que ces réglages pourraient engendrer.



« Ma ville, mon quartier, mon collègue »

Le projet partenarial conduit par **Reims habitat** se poursuit cette année encore avec le collège George Braque, la Maison de Quartier Watteau, Plurial Novitia et le Service Départemental de Prévention. Début décembre 2018, des interventions ont eu lieu auprès de quatre classes de 6^{ème} du collège George Braque.

Ces interventions auprès des élèves ont été ponctuées par la présentation d'un diaporama, agrémentée d'échanges et d'interactions avec les élèves sur les différentes dégradations qu'ils peuvent constater au quotidien dans leur quartier, dans leur hall d'immeuble, aux alentours du collège, ainsi que sur le coût des réparations de chaque dégradation...

A la fin de la rencontre, les élèves se sont vus distribuer un petit livret à remplir avec d'une part des textes à trous et d'autre part un espace pour exprimer leur ressenti général sur l'intervention et ce qu'ils ont appris. Un travail poursuivi en classe de 4^{ème} avec un arpentage sur le quartier.

Pendant ce temps, une classe de 6^{ème} va poursuivre un travail de reportage radio... A suivre !



Vous souhaitez devenir propriétaire, découvrez les résidences proposées à la vente par Immocoop

Les Terrasses de Buckingham

La résidence neuve Les Terrasses de Buckingham est composée de 14 logements allant du T2 au T4.

Son architecture contemporaine signée Giovanni Pace propose des prestations de qualité en bordure de campagne avec un vaste jardin paysager, des terrasses ou jardins privatifs, un accès sécurisé et un parking en sous-sol.

Elle est située à deux pas de la rue de Cernay, à proximité immédiate de nombreux commerces et service, d'un hypermarché et sa galerie marchande et de divers transports en commun.

Livraison 2^{ème} Semestre 2019



Appartement type 2

Ce beau type 2 de 50,51 m² offre un séjour de presque 20 m², une cuisine ouverte, tous deux donnant accès à une terrasse de 20 m². La chambre dispose de sa salle de bain et propose de nombreux placards.

134 500 €, place de parking compris.

Découvrez également les logements proposés à la vente par Immocoop en Prêt Social Location-Accession (PSLA).

Le PSLA vous permet d'entrer dans votre appartement en tant que locataire-accédant et de lever l'option d'achat (et donc devenir propriétaire) entre 6 et 24 mois. Avec le PSLA, bénéficiez d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans et d'une TVA à 5,5%.

Résidence PLEIN'R



Située rue Grandval à Reims, à proximité du Bd St Marceaux, la résidence PLEIN'R est composée de 17 logements (du T2 au T4) à la vente à partir de 122 360€ TTC. La

résidence propose des logements avec jardin ou balcon et peu énergivores (réglementation thermique 2012).

Livraison 2^{ème} Semestre 2019

www.immocoop.fr

Une aide aux primo-accédants

Vous pouvez obtenir une subvention forfaitaire de **5000 €** du Grand Reims pour l'achat d'un logement neuf ou ancien relevant de la vente HLM.



Plus d'infos sur :

www.reimsmetropole.fr/accesion-propriete

Maisons de ville Les Jardelines



Situées rue Paul Vaillant Couturier dans le quartier, en plein renouveau, des Jardelines, des maisons de ville de T3 et T4 sont proposées à la vente à

partir de 179 000€ TTC. Elles disposent d'un garage incorporé, d'un jardin, d'un chauffage au gaz et sont peu énergivores (réglementation thermique 2012).

Livraison 2^{ème} Semestre 2019

Vous souhaitez acheter dans le neuf ou dans l'ancien, vous cherchez un terrain à bâtir ?

Appelez nous au **03 26 97 67 37**
Nouvelle adresse **31 cours Langlet**

